AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -6-5-65 388784

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, NIÈVRE, YONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
15 Francs

LES VERS DE LA GRAPPE

Les VERS DE LA GRAPPE appelés encore "TORDEUSES DE LA GRAPPE" sont les chenilles de deux petits papillons, la COCHYLIS (Clysia Ambiguella) et l'EUDEMIS (Polychrosis Botrana).

Dans les vignobles du centre de la France ces ravageurs causent rarement des dégâts très spectaculaires, mais ils sont parfois les auteurs ignorés de la destruction partielle ou même totale de grappes au printemps et surtout ils sont souvent à l'origine du développement de la Pourriture Grise.

Dans la plupart des vignobles il est donc nécessaire de les combattre tous les ans si l'on ne veut pas courir le risque d'une réduction plus ou moins importante de la vendange.

DESCRIPTION -

Les papillons de la Cochylis sont assez faciles à identifier : envergure 10 mm, longueur 6 à 8 mm, ailes antérieures de couleur jaune, traversées par une longue bande noire caractéristique et repliées sur le corps au repos.

L'Eudémis est plus difficile à reconnaître : c'est un papillon un peu plus petit que la Cochylis, aux ailes antérieures grises bariolées de jaune avec des bandes brunâtres et noirâtres.

Les chenilles sont faciles à différencier. Celles de la Cochylis sont couleur lie de vin avec une tête brun noir. Elles atteignent 10 à 12 mm à leur complet développement. Leurs mouvements sont lents.

Les chenilles de l'Eudémis sont vert jaunâtre avec une tête jaune brunâtre. Elles mesurent 8 à 9 mm à leur complet développement. Leurs mouvements sont très vifs.

BIOLOGIE ET DEGATS -

Ces deux papillons ont une biologie identique. Ils passent l'hiver sous forme de chrysalides enfermées dans des cocons dissimulés le plus souvent sous les écorces des ceps ou dans les fentes des piquets. Au printemps, en Avril-Mai dans nos régions, les chrysalides se transforment en papillons qui ont une activité surtout crépusculaire. Les femelles pondent sur les boutons floraux des oeufs ressemblant à de minuscules lentilles.

P./..

.../...

Après une durée d'incubation, variable suivant les conditions climatiques, ces oeufs donnent de jeunes chenilles qui dévorent les boutons floraux. Elles les agglutinent par des fils soyeux dans une sorte de nid ou bien pénètrent dans la rafle des jeunes grappes qui se dessèchent.

Au terme de leur développement les chenilles se transforment en chrysalides dans les grappes ou sous les écorces, puis donnent de nouveaux papillons qui sont à l'origine d'une deuxième génération.

Les femelles de ce deuxième vol pondent leurs oeufs sur les grains, plus rarement sur les rafles. Les jeunes chenilles mordillent ou pénètrent dans les grains qu'elles rassemblent avec des fils soyeux. Les blessures provoquées par leurs morsures sont des portes d'entrée pour la Pourriture Grise.

Dans les vignobles du centre de la France la Cochylis et l'Eudémis ont deux générations, la deuxième étant toujours la plus dangereuse. Les deux espèces cohabitent dans la plupart des vignobles. A l'exception de situations particulièrement favorables à l'Eudémis, c'est en général la Cochylis qui prédomine.

METHODES DE LUTTE -

Les traitements doivent être effectués au moment de l'éclosion des jeunes chenilles. Pour déterminer cette date il est donc nécessaire de suivre le vol des papillons et la durée d'incubation des oeufs après la ponte.

Les traitements appliqués contre la première génération en Mai-Juin peuvent être effectués par pulvérisation, les grappes étant encore bien dégagées. Par contre, pour la deuxième génération en Juillet, les poudrages sont à préférer car les grappes sont bien protégées dans le feuillage et sont difficiles à atteindre.

Les produits homologués pour la lutte contre les VERS DE LA GRAPPE sont :

L'Arséniate de plomb (100 à 150 g de Matière Active par hectolitre d'eau), le D.D.T. (75 g de M.A./hl) qui n'est efficace que contre l'Eudémis, le Parathion Ethyle (20 g de M.A./hl), le Parathion Méthyle (30 g de M.A./hl), le Diazinon (25 g de M.A./hl), le Malathion (75 g de M.A./hl), l'Azinphos (40 g de M.A./hl), l'E.P.N. (50 g de M.A./hl), le Mévinphos (50 g de M.A./hl).

Les deux premiers produits doivent être appliqués avant la pénétration des chenilles. Par contre les autres ont une action en profondeur, c'est-à-dire qu'ils peuvent encore détruire les jeunes chenilles qui viennent de pénétrer dans les grains.

Cependant, pour la deuxième génération notamment, il est dangereux d'attendre la pénétration des chenilles pour traiter car malgré leur destruction les blessures qu'elles ont provoquées restent toujours une porte d'entrée pour la Pourriture Grise.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
G. RIBAULT.
B. PACQUETEAU.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BENAS.

Imprimé à la Station d'Orléans. Le Directeur Gérant : L. BOUYX.